



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 36175

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire quant à l'application de la loi n° 2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile. En effet, il semblerait que le décret en Conseil d'État prévu par l'article L. 111-6 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui faire connaître le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

Le dispositif d'identification par empreintes génétiques de la filiation maternelle des demandeurs de visa, dans le cadre d'une procédure de regroupement familial, se caractérise par une grande complexité procédurale et matérielle. L'encadrement de ce dispositif, accru notamment par les exigences résultant de la décision du Conseil constitutionnel, qui en valide le principe, cumule, en effet, des procédures administratives et judiciaires et fait intervenir de multiples acteurs, en France comme à l'étranger. Dans ces conditions, il n'a pas été possible, dans le laps de temps imparti par le législateur au titre de l'expérimentation, soit avant le 31 décembre 2009, de résoudre l'ensemble des contraintes procédurales et organisationnelles, imposées notamment aux services consulaires. Ces derniers ont indiqué, par ailleurs, que le dispositif n'est susceptible de présenter une utilité que pour 0,01 % seulement des dossiers de demande de visas.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36175

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 2008, page 10113

Réponse publiée le : 12 janvier 2010, page 339